

<http://www.ujfp.org/spip.php?article2979>



Déclaration importante d'Amnesty International France à propos de l'engagement de Marc Lévy



- Pour comprendre - Témoignages -
Date de mise en ligne : vendredi 6 décembre 2013

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Parmi la vingtaine de situations que Marc Levy a dénoncées aux côtés d'Amnesty International, une seule a déclenché des réactions haineuses, insultantes et diffamatoires. Il s'agit de la situation des villageois de Nabi Saleh, manifestants réprimés dans les Territoires occupés palestiniens [✱] .

« Chacune de nos signatures envoie un signal à nos dirigeants, à leurs dirigeants. Chacune de nos voix leur dit que nous sommes vigilants, décidés à faire respecter la charte des droits de l'homme, que chaque atteinte portée à ces droits, où qu'elle ait, lieu nous atteint et que nous en condamnons les auteurs. »

Marc Levy, octobre 2013

Marc Levy accompagne Amnesty International dans son combat depuis plus de dix ans. En 2003, dans le cadre du recueil « 16 nouvelles pour la Liberté », Marc Levy co-écrit et réalise un court-métrage sur les violences faites aux femmes, « La lettre de Nabila ».

En 2012, il interpelle les lecteurs sur le sort de Noxolo Nogwaza, jeune sud-africaine battue, violée et assassinée en raison de son orientation sexuelle. Cette année, Marc Levy réitère son soutien à l'opération 10 jours pour signer en prêtant sa plume et sa voix dans 13 vignettes vidéo. A notre demande, Marc Levy participe et soutient activement notre mobilisation mondiale autour des droits humains. Cette opération met en avant douze situations emblématiques de violations des droits de l'homme dans le monde : peine de mort, torture, discrimination, expulsions forcées, prisonnier d'opinion, détention arbitraire etc.

Parmi la vingtaine de situations que Marc Levy a dénoncées aux côtés d'Amnesty International, une seule a déclenché des réactions haineuses, insultantes et diffamatoires. Il s'agit de la situation des villageois de Nabi Saleh, manifestants réprimés dans les Territoires occupés palestiniens.

Nous rappelons le sérieux, l'indépendance et l'impartialité des recherches et prises de positions de notre organisation, sans radicalité ni dénonciation partisane. Le soutien de Marc Levy s'inscrit de manière précise et exacte dans cette lutte en faveur des droits humains, sans autre souci que celui du respect des droits de l'homme.

Ensemble, dit-il, « nous oeuvrons pour tous ceux qui ont commis pour seul crime d'avoir voulu défendre leurs idées, ou d'être différent du plus grand nombre, pour toutes les victimes d'injustices, de brimades, de sanctions arbitraires, d'abus de pouvoir, ceux torturés et emprisonnés, pour tous ces hommes femmes et enfants dont les droits les plus élémentaires sont bafoués ».

Amnesty International est indignée par les commentaires sur les réseaux sociaux qui visent actuellement Marc Levy et son engagement. Quand Amnesty International dénonce une situation en Russie, l'organisation n'est pas anti-russe. Et quand nous dénonçons une situation de violation des droits humains aux Etats-Unis, au Cambodge, au Nigeria ou au Bahreïn, l'organisation ne s'attaque ni au peuple ni à sa culture. Nous faisons notre travail de veille et de dénonciation avec comme seule référence les principes fondamentaux contenus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Ce combat ne devrait pas faire l'objet d'attaques aussi disproportionnées et virulentes. Pas plus que Marc Levy d'ailleurs que nous remercions cette année encore de s'être engagé aussi courageusement avec Amnesty International pour renouveler son attachement aux droits humains.

Geneviève Garrigos

Déclaration importante d'Amnesty International France à propos de l'engagement de Marc Lévy

Présidente d'Amnesty International France

[*] Note de la rédaction : lire à ce sujet [notre communiqué](#)